



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزاره التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
جامعة ابن خلدون تيارت
UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET
معهد علوم البيطرة
INSTITUT DES SCIENCES VETERINAIRES
قسم الصحة الحيوانية
DEPARTEMENT DE SANTE ANIMALE

Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de docteur vétérinaire.

Thème

Dictionnaire des médicaments utilisés en pratiques rurale (Ruminants)

Soutenu le 26/06/2023

Présenté par : **Betka Akram**
Attout Azzeddine
Gherbi Abdelhadi

Jury:

Président : **Mr Hallouz Hadj Feghoul**
Examineur: **Mr Akermi Amar**
Encadrant: **Mr Benchohra Mokhtar**

Grade

MCA
MAA
Pr

Année universitaire 2022-2023

REMERCIEMENT

TOUT D'ABORD NOUS TENONS A REMERCIER ALLAH, DE NOUS AVOIR ECLAIRE LE CHEMIN DU SAVOIR ET ACCORDER PUISSANCE ET VOLONTE POUR ACHEVER CE TRAVAIL.

ON TIENS AUSSI A REMERCIER NOTRE PROMOTEUR : LE PROFESSEUR BENCHOHRA MOKHTAR

POUR AVOIR ACCEPTE DE NOUS DIRIGER DANS CE TRAVAIL ET POUR SA PATIENCE DURANT LA PERIODE D'ENCADREMENT.

NOUS EXPRIMONS AUSSI NOTRE GRATITUDE A L'ENSEMBLE DES ENSEIGNANTS DE L'INSTITUT DES SCIENCES VETERINAIRES DE L'UNIVERSITE IBN KHALDOUN DE TIARET.

SANS OUBLIER TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE DE PRES OU DE LOIN A L'ELABORATION DE CE TRAVAIL, QU'ILS ACCEPTENT NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCERES.

DEDICACE

C'EST AVEC UN ENORME PLAISIR ET UNE IMMENSE JOIE, ET GRAND HOMMAGE DE TOUT CŒUR QUE JE DEDIE CE TRAVAIL,

A MA FAMILLE, ELLE QUI M'A DOTE D'UNE EDUCATION DIGNE, SON AMOUR A FAIT DE MOI CE QUE JE SUIS AUJOURD'HUI :

PARTICULIEREMENT A MON PERE MOHAMMED, POUR LE GOUT A L'EFFORT QU'IL A SUSCITE EN MOI, DE PAR SA RIGUEUR.

A MA MERE, SOURCE DE VIE, D'AMOUR ET DE BONHEUR.

A MON FRERES , ET MES SŒURS QUI M'AVEZ TOUJOURS SOUTENU ET ENCOURAGE DURANT CES ANNEES D'ETUDES.

A NOTRE ENCADREUR PR BENCHOHRA MOKHTAR.

A MES AMIS HAITHEM , ZAKARIA , ELHADI , MARWAN ET MUSTAPHA , ABDELHADI , AZZEDDINE.

(Betka Akram)

DEDICACE

C'EST AVEC UN ENORME PLAISIR ET UNE IMMENSE JOIE, ET GRAND HOMMAGE DE TOUT CŒUR QUE JE DEDIE CE TRAVAIL, A MA FAMILLE, ELLE QUI M'A DOTE D'UNE EDUCATION DIGNE, SON AMOUR A FAIT DE MOI CE QUE JE SUIS AUJOURD'HUI : PARTICULIEREMENT A MON PERE ABDELOUAHAB, POUR LE GOUT A L'EFFORT QU'IL A SUSCITE EN MOI, DE PAR SA RIGUEUR.

A MA MERE, SOURCE DE VIE, D'AMOUR ET DE BONHEUR.

A MON FRERES , ET MES SŒURS QUI M'AVEZ TOUJOURS SOUTENU ET ENCOURAGE DURANT CES ANNEES D'ETUDES.

A NOTRE ENCADREUR PR BENCHOHRA MOKHTAR.

(Azzeddine Attout)

DEDICACE

C'EST AVEC UN ENORME PLAISIR ET UNE IMMENSE JOIE, ET GRAND HOMMAGE DE TOUT CŒUR QUE JE DEDIE CE TRAVAIL, A MA FAMILLE, ELLE QUI M'A DOTE D'UNE EDUCATION DIGNE, SON AMOUR A FAIT DE MOI CE QUE JE SUIS AUJOURD'HUI : PARTICULIEREMENT A MON PERE BACHIR, POUR LE GOUT A L'EFFORT QU'IL A SUSCITE EN MOI, DE PAR SA RIGUEUR. A MA MERE, SOURCE DE VIE, D'AMOUR ET DE BONHEUR. A MES FRERES , ET MES SŒURS QUI M'AVEZ TOUJOURS SOUTENU ET ENCOURAGE DURANT CES ANNEES D'ETUDES. A NOTRE ENCADREUR PR BENCHOHRA MOKHTAR.

(Abdelhadi Gherbi)

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Résumé

Introduction 1

I-Les antibiotiques

I.1 PENI-KEL® 2

I.2 LONGAMOX® 3

I.3 NOBAC® 5

I.4 NAXCEL® 5

I.5 OXYTETRACYCLINE 10%® 6

I.6 TERRAMYCINE L. A.® 7

I.7 DRAXXIN® 8

I.8 TYLAN 200® 9

I.9 AMPHOPRIM® 10

I.10 BAYTRIL 5 %® 11

I.11 MARBOX 100® 13

II-Anti-inflammatoires

II.1 CORTAMETHASONE® 15

II.2 LHIFLUNEX® 16

II.3 DOLFEN 10 %® 17

II.4 CALMAGINE® 18

III- Antiparasitaires

III.1 IVOMEC® 21

III.2 EXELDOR 1%® 22

III.3 CLOSECUR® 23

III.4 VER-ZOL 2.5%® 24

III.5 FENCUR® 25

III.6 DELTA PRO 1%® 26

IV-Vitamines et reconstituants

IV.1 DIVITA-B® 28

IV.2 SODIFEROL® 28

IV.3 COMPLEJO AD3E® 30

IV.4 HEMATOFOS B12 [®]	30
V- Métabolisme général et appareil digestif	
V.1 BIOVEINE [®]	32
V.2 CARBIVEINE [®]	33
V.3 ORNIPURAL [®]	33
V.4 RUMICEN POLVO [®]	34
V.5 RUMINTRAL [®]	35
VI- Hormones	
VI.1 DINOLYTIC [®] (Prostaglandine F2 α).....	37
VI.2 OXYTOKEL [®]	39
VII- Vaccins	
VII. COGLAVAX [®] (Vaccin contre les entérotoxémies)	40
VIII- Tranquillisant	
VIII.1 CALMIVET [®]	42
REFERENCES :	44

Résumé :

La présente travail vise à compiler et à fournir un dictionnaire pratique des médicaments couramment pour le traitement des affections des ruminants. Les bovins, les ovins et les caprins, sont d'une importance économique majeure dans l'industrie agricole, fournissant de la viande, du lait et d'autres produits dérivés.

La pratique rurale implique souvent des contraintes spécifiques, telles que l'accès limité à des ressources vétérinaires spécialisées, des conditions environnementales variées et des infrastructures limitées. Ces contraintes rendent essentielle la disponibilité de médicaments appropriés et efficaces pour traiter les maladies courantes chez les ruminants.

Ce dictionnaire des médicaments vise à faciliter le travail des praticiens ruraux en fournissant des informations claires, concises et facilement accessibles sur les médicaments disponibles. Il comprendra une liste complète de médicaments, y compris les antibiotiques, les anthelminthiques, les antiparasitaires, les analgésiques, les anti-inflammatoires, les médicaments utilisés dans le contrôle de la reproduction, et d'autres classes de médicaments essentiels à la santé des ruminants.

ملخص:

تهدف هذه الأطروحة إلى تجميع وتقديم معجم شامل للأدوية التي يشيع استخدامها في الممارسة الريفية لعلاج أمراض المجترات. تعتبر المجترات، مثل الأبقار والأغنام والماعز، ذات أهمية اقتصادية كبيرة في الصناعة الزراعية، حيث توفر اللحم والألبان والمنتجات الثانوية الأخرى.

غالبًا ما تنطوي الممارسة الريفية على قيود محددة، مثل محدودية الوصول إلى الموارد البيطرية المتخصصة، والظروف البيئية المتنوعة، ومحدودية البنية التحتية. تجعل هذه القيود توافر الأدوية المناسبة والفعالة لعلاج الأمراض الشائعة في المجترات أمرًا ضروريًا.

يهدف قاموس الأدوية هذا إلى تسهيل عمل الممارسين الريفيين من خلال توفير معلومات واضحة وموجزة ويسهل الوصول إليها عن الأدوية المتاحة. وسيشمل قائمة شاملة من الأدوية، بما في ذلك المضادات الحيوية، ومضادات الديدان، ومضادات الطفيليات، والمسكنات، ومضادات الالتهاب، والأدوية المستخدمة في السيطرة على الإنجاب، وفئات أخرى من الأدوية الضرورية لصحة المجترات.

Introduction

Introduction

Le choix d'un médicament pour un praticien vétérinaire devient de plus en plus difficile en raison du nombre important de produits génériques qu'on trouve chez les grossistes du médicament vétérinaire.

Bien évidemment, la réussite d'un traitement repose sur un bon diagnostic de la maladie. Mais, pour réaliser le traitement adéquat il faut avoir de bons produits à sa disposition. Le bon produit recherché par le clinicien est celui qui donne le meilleur résultat quel que soit le prix.

Malheureusement, les éleveurs ont une certaine influence sur le choix du produit ; ainsi, beaucoup d'entre eux recherchent des prestations à moindre coût !

Par ailleurs, il existe d'autres critères qui interfèrent dans le choix d'un médicament. Parmi ces critères, le nom du laboratoire, la dose et la voie d'administration, le caractère du produit et sa fluidité (seringabilité), l'emballage (verre ou plastic) et la contenance du flacon,... Mais, la durée du délai d'attente reste le point le plus important, étant donné que des pertes importantes en production peuvent en résulter.

Dans ce mémoire nous avons essayé de réunir les médicaments les plus utilisés et les plus utiles que le praticien doit avoir dans son cabinet. Il s'agit évidemment d'antibiotiques (1^{ère} et 2^{ème} intention), d'anti-inflammatoires (AIS et AINS) et tranquillisants, d'antiparasitaires (injectable, orale et per-on), de compléments minéraux-vitaminés, produits du métabolisme général et digestif, et certaines hormones.

Nous avons choisis les médicaments les plus sûrs, des anciennes générations aux produits les plus récents, d'après nos investigations du terrain.

Dans ce mémoire, la description du médicament est faite de façon sommaire, de manière à donner l'essentiel des informations sur le produit ; notamment, la composition, les indications, la posologie et la voie d'administration, interaction médicamenteuse et délai d'attente.

I-Les antibiotiques

I.1 PENI-KEL®

❖ **Composition :**

Benzylpenicilline procaine 300 mg par 1ml.

❖ **Indications :**

Traitement d'infections dues à des germes sensibles à la benzylpénicilline procaine. Il convient de prendre en compte la diffusion de l'antibiotique sur le site de l'infection en concentration suffisante.

❖ **Posologie et voie d'administration**

Bien agiter avant l'emploi.

Chez les bovins et les ovins en IM : 21.000 I.U. /kg PV ou 0,7 ml/10 kg PV, une fois par jour pendant 5 jours au maximum.

Le volume d'injection maximum recommandé par zone d'injection intramusculaire est de 25 ml chez le bovin.

❖ **Contre-indications :**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux pénicillines, céphalosporines et à la procaine ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas d'insuffisance rénale sévère avec anurie et oligurie.

Ne pas utiliser en présence d'agents pathogènes producteurs de β -lactamases.

Ne pas administrer par voie intraveineuse.

❖ **Interactions médicamenteuses :**

L'action bactéricide de la pénicilline est contrecarrée par des médicaments bactériostatiques.

L'effet des aminosides peut être renforcé par les pénicillines. L'excrétion de la benzylpénicilline est prolongée par l'acide acétylsalicylique. Les inhibiteurs de la cholinestérase ralentissent la dégradation de la procaine.

I-Les antibiotiques

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : Bovin : 9 jours. Lait : 8 jours (16 traites).

❖ Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des symptômes allergiques tels que l'urticaire, la dermatite de contact et le choc anaphylactique ont été observés très rarement. En cas de réactions indésirables, l'animal doit être traité de manière symptomatique.

La pénicilline G présente une très vaste marge de sécurité thérapeutique chez des animaux qui ne sont pas hypersensibles. Traitement de réactions allergiques : épinéphrine et corticostéroïdes.

❖ Laboratoire : KELA SA Belgique

I.2 LONGAMOX®

❖ Composition :

Amoxicilline 150 mg pour 1ml.

❖ Indications :

Affections à germes sensibles à l'amoxicilline.

Chez les bovins, les moutons et les agneaux :

Traitement des infections respiratoires dues aux bactéries Gram positif ou aux Pasteurelles.

Colibacilloses des agneaux en association avec la colistine.

Suivi des interventions chirurgicales.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue aux bêtalactamines.

L'utilisation du produit est contre-indiquée quand une résistance à l'amoxicilline est connue.

I- Les antibiotiques

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une insuffisance rénale sévère accompagnée d'anurie ou d'oligurie.

❖ Posologie et voie d'administration :

15 mg d'amoxicilline par kg de poids vif deux fois à 48 heures d'intervalle, par voie intramusculaire soit 1 ml de suspension pour 10 kg de poids vif deux fois à 48 heures d'intervalle.

Bien agiter le flacon pour homogénéiser la suspension avant utilisation.

❖ Utilisation en cas de gestation :

Les études menées sur les animaux de laboratoire n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes, embryotoxiques ou maternotoxique de l'amoxicilline.

L'utilisation du médicament chez les femelles en gestation sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

❖ Interactions médicamenteuses :

L'effet bactéricide de l'amoxicilline est neutralisé par l'utilisation simultanée de molécules à action bactériostatique (macrolides, sulfonamides et tétracyclines). Une telle association aura néanmoins un effet bactériostatique.

❖ Délai d'attente :

Bovins : viande et abats : 63 jours. Lait : 4 jours.

Ovins : viande et abats : 27 jours.

❖ Effets indésirables :

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer des phénomènes d'hypersensibilité (allergie) après administration. Peuvent occasionnellement être sévères (anaphylaxies).

❖ Laboratoire : VETOQUINOL

I-Les antibiotiques

I.3 NOBAC®

❖ Composition :

Ceftiofur (chlorhydrate) 50mg pour 1ml.

❖ Propriétés pharmacologiques :

Antibiotiques pour usage systémique, céphalosporines de troisième génération.

❖ Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Affections à germes sensibles au ceftiofur, chez les bovins, ovins et caprins :

- Traitement du syndrome respiratoire des bovins (fièvre du transport, pneumonie) associé à *Pasteurella haemolytica*, *Pasteurella multocida* et *Haemophilus sommus*.
- Traitement des panaris intégité à *Bacteroides melaninogenicus* et *Fusobacterium necrophorum*.
- Traitement des métrites en postpartum.

❖ Posologie :

Bovins, ovins et caprins : Administrer 1 à 2ml de Nobac.cf par 50kg de poids vivant, l'équivalent de 1 à 2 mg de ceftiofur par kg de poids vif ; par voie intramusculaire profonde ou sous-cutanée.

❖ Délai d'attente :

Viandes et abats : 2 jours. Lait : aucun.

I.4 NAXCEL®

Composition :

Ceftiofur 200 mg pour 1ml.

❖ Indications :

Chez les bovins :

I-Les antibiotiques

- Traitement curatif de la nécrobacillose interdigitée aiguë également appelée panaris interdigité.

- Traitement de la métrite aiguë post-partum (puerpérale) dans les cas où le traitement avec un autre antibiotique a échoué.

❖ Posologie :

6,6 mg ceftiofur /kg de poids vif (équivalent à 1 ml de NAXCEL® pour 30 kg de poids vif) en administration unique, par voie sous-cutanée à la base de l'oreille.

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 9 jours. Lait : zéro jour.

❖ Effets indésirables :

Des gonflements visibles ont été constatés au site d'injection deux jours après l'administration chez environ deux tiers des animaux traités. Ces réactions se résorbent en 23 jours au maximum. Le produit peut être utilisé chez les femelles gestantes.

❖ Laboratoire : ZOETIS

I.5 OXYTETRACYCLINE 10%®

❖ Composition :

Oxytétracycline 100 mg pour 1ml.

❖ Propriétés pharmacologiques

Antibiotique de la famille des tétracyclines.

❖ Indications :

Chez les bovins, ovins et caprins :

- Traitement des septicémies, des infections respiratoires, digestives ou génito-urinaires, des panaris interdigités dus à des germes sensibles à l'oxytétracycline.

❖ Posologie et voie d'administration :

Voies intraveineuse lente, intramusculaire, sous-cutanée ou intrapéritonéale.

I-Les antibiotiques

5 à 10 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif et par jour pendant 3 à 5 jours, soit 0,5 à 1 ml de solution injectable pour 10 kg de poids vif.

Chez les bovins, les ovins, les caprins adultes : 1 ml par 20 kg de poids vif.

Chez les veaux, les agneaux et les chevreaux : 1 ml par 10 kg de poids vif.

❖ Interactions médicamenteuses :

Des cations divalents ou trivalents (Mg, Fe, Al, Ca) peuvent chélater les tétracyclines.

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 14 jours. Lait : 3 jours.

❖ Effets indésirables :

Localement : des réactions d'intolérance peuvent être observées allant d'une douleur au point d'injection jusqu'à des lésions de nécrose musculaire ou de phlébite lors d'administration intra-veineuse.

❖ Laboratoire : VETOQUINOL

I.6 TERRAMYCINE L. A.®

Composition :

Oxytétracycline 200,0 mg (sous forme de dihydrate) pour 1ml.

❖ Indications :

Chez les bovins, les ovins et les caprins:

- Traitement des septicémies, des infections respiratoires digestives ou génito-urinaires, des panaris interdigités dus à des germes sensibles à l'oxytétracycline. Fièvre de transport, les avortements.

❖ Posologie et voie d'administration :

20 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif en une injection unique par voie intramusculaire soit 1 mL de solution injectable pour 10 kg de poids vif.

I-Les antibiotiques

Le volume injecté ne doit pas dépasser 10 ml par site d'injection chez les bovins et 5 ml par site d'injection chez les ovins et les caprins.

❖ Délai d'attente :

Bovins : viande et abats : 37 jours. Lait : 7 jours.

Ovins : viande et abats : 27 jours.

❖ Effets indésirables :

Localement, des réactions d'intolérance peuvent être observées allant d'une douleur au point d'injection jusqu'à des lésions de nécrose musculaire ou de phlébite lors d'administration intraveineuse.

Comme pour toutes les tétracyclines, des effets indésirables généraux ont été notés tels que troubles gastro-intestinaux, moins fréquemment des réactions allergiques et de photosensibilité.

❖ Laboratoire : ZOETIS

I.7 DRAXXIN®

❖ Composition :

Tulathromycine 100 mg pour 1ml.

❖ Indications :

Traitement des pathologies respiratoires bovines (PRB), due à *Mannheimia haemolytica*, *Pasteurella multocida*, *Histophilus somni* et *Mycoplasma bovis* sensibles à la tulathromycine.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser simultanément avec d'autres macrolides ou lincosamides.

Ne pas utiliser chez des animaux souffrant de lésions gastro-intestinales, de diathèse hémorragique, d'anomalie de la formule sanguine, de troubles hépatique, rénal ou cardiaque.

❖ Voies d'administration et posologie :

I-Les antibiotiques

Chez les bovins : Une injection unique par voie sous-cutanée.

Chez les moutons et la chèvre : Une injection unique en IM dans le cou.

2,5 mg de tulathromycine/kg PV (1 ml /40 kg PV). Pour le traitement de bovins pesant plus de 400 kg de poids vif, diviser la dose de manière à ne pas injecter plus de 10 ml de produit au même site d'injection.

Pour les pathologies respiratoires, il est recommandé de traiter les animaux en phase précoce de maladie et d'évaluer la réponse au traitement dans les 48 heures suivant l'injection.

Le bouchon peut être percé en toute sécurité jusqu'à 20 fois.

❖ Interactions médicamenteuses :

Ne pas utiliser de façon concomitante avec un autre médicament vétérinaire diurétique, néphrotoxique, ou avec des anticoagulants.

❖ Délai d'attente :

Bovins : viande et abats : 50 jours. Ovins : viandes et abats : 16 jours.

Non indiqué chez les femelles productrices de lait.

❖ Laboratoire : ZOETIS

I.8 TYLAN 200®

❖ Composition :

Tylosine 200 000 UI par ml.

❖ Indications :

Chez les bovins adultes : Traitement des infections respiratoires, des métrites à Gram positif, des mammites à streptocoques, staphylocoques et des panaris interdigités.

Chez les veaux : Traitement des infections respiratoires et des nécrobacillooses.

Chez les ovins et les caprins : Traitement des infections respiratoires, des métrites à Gram positif et des mammites à Gram positif ou mycoplasme.

I-Les antibiotiques

❖ Posologie et voie d'administration :

Injection en IM ou IV lente (bovins uniquement).

Bovins : 5 000 à 10 000 UI de tylosine / kg PV par jour pendant 3 jours, soit 2,5 à 5 mL de solution pour 100 kg de poids vif.

Le volume maximal par site d'injection doit être limité à 15 ml chez les bovins.

Ovins et caprins : 10 000 UI de tylosine par kg de poids vif par jour pendant 3 jours, soit 5 ml de solution pour 100 kg de poids vif.

Pour les ovins dont le poids vif est supérieur à 50 kg, l'injection doit être répartie sur 2 sites d'injection (avec un volume d'injection maximal de 2,5 ml par site d'injection).

❖ Délai d'attente :

Bovins: Viande et abats : 28 jours. Lait : 9 traites.

Ovins et caprins : Viande et abats : 42 jours. Lait : 9 traites.

❖ Laboratoire : ELANCO

I.9 AMPHOPRIM®

❖ Composition :

Sulfadimidine 200 mg, Triméthoprime 40 mg par 1 ml.

❖ Indications :

Affection à germes sensibles à la sulfadimidine et au triméthoprime chez les bovins et les ovins : Traitement des infections respiratoires, digestives et urinaires.

❖ Posologie et voie d'administration :

IM, SC ou IV lente.

Chez les bovins : 12,5 mg de sulfadimidine et 2,7 mg de triméthoprime par kg de poids vif par jour, correspondant à 1 ml de solution pour 15 kg de poids vif par jour.

Renouveler l'injection toutes les 24 heures pendant 3 jours.

I-Les antibiotiques

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 5 jours. Lait : 48 heures.

❖ Laboratoire : VIRBAC

I.10 BAYTRIL 5 %®

❖ Composition :

Enrofloxacin 50 mg par 1 ml.

❖ Indications d'utilisation :

Affections à germes sensibles à l'enrofloxacin chez le veau : Traitement des infections respiratoires à *Pasteurella multocida*, *Mannheimia haemolytica* et *Mycoplasma* spp.

Traitement des infections digestives dues à *Escherichia coli*.

Traitement des septicémies dues à *Escherichia coli*.

Traitement des arthrites aiguës dues à *Mycoplasma bovis*.

Chez les ovins : Traitement des infections digestives dues à *Escherichia coli*.

Traitement des septicémies dues à *Escherichia coli*.

Traitement des mammites dues à *Staphylococcus aureus* et *Escherichia coli*.

Chez les caprins : Traitement des infections respiratoires causées par *Pasteurella multocida*, *Mannheimia haemolytica*.

Traitement des infections digestives dues à *Escherichia coli*.

Traitement des septicémies dues à *Escherichia coli*.

Traitement des mammites dues à *Staphylococcus aureus* et *Escherichia coli*.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser en cas de troubles convulsifs ou d'épilepsie car l'enrofloxacin peut entraîner une stimulation du système nerveux central.

❖ Posologie et voie d'administration :

I-Les antibiotiques

IV, SC ou IM.

Les injections répétées doivent être faites à des sites différents.

Veaux : 5 mg d'enrofloxacin par kg de poids vif par jour, soit 1 ml de solution pour 10 kg de poids vif par jour pendant 3 à 5 jours.

Traitement des arthrites aiguës dues à *Mycoplasma bovis* : 5 mg d'enrofloxacin par kg de poids vif et par jour, soit 1 ml de solution pour 10 kg de poids vif et par jour, pendant 5 jours. Le produit peut être administré par voie IV lente ou SC.

Ne pas injecter plus de 10 ml par point d'injection en SC.

Ovins et caprins : 5 mg d'enrofloxacin par kg de poids vif, soit 1 ml pour 10 kg de poids vif, par voie SC, une fois par jour, pendant 3 jours. Ne pas injecter plus de 6 ml par point d'injection SC.

❖ Interactions médicamenteuses :

Ne pas administrer l'enrofloxacin concomitamment à des antibiotiques ayant des effets antagonistes des quinolones (par exemple macrolides, tétracyclines ou phénicolés).

Ne pas administrer en même temps que la théophylline car l'élimination de la théophylline peut être retardée.

❖ Temps d'attente :

Veaux : En IM : viande et abats : 5 jours. En SC : viande et abats : 12 jours.

Lait : ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Ovins : viande et abats : 4 jours. Caprins : viande et abats : 6 jours.

❖ Effets indésirables :

Dans de très rares cas, des troubles digestifs (par ex. diarrhée) peuvent survenir. Ces effets sont généralement modérés et transitoires.

Réactions locales au site d'injection : Chez les veaux, des réactions locales tissulaires peuvent survenir dans de très rares cas et être observées jusqu'à 14 jours.

I-Les antibiotiques

❖ **Surdosage :**

En cas de surdosage accidentel, des troubles digestifs (par exemple vomissements, diarrhées) et des troubles neurologiques peuvent apparaître.

❖ **Laboratoire : BAYER**

I.11 MARBOX 100®

❖ **Composition :**

Marbofloxacin 100 mg pour 1ml.

❖ **Propriétés pharmacologiques :**

Antibactérien pour usage systémique. Classe des fluoroquinolones.

❖ **Indications :**

Chez les bovins : Traitement des infections respiratoires à souches sensibles de *Pasteurella multocida*, *Mannheimia haemolytica* et *Histophilus somni*. Traitement des mammites aiguës à *Escherichia coli* sensibles à la marbofloxacin, durant la période de lactation.

❖ **Posologie et voie d'administration :**

Infections respiratoires chez les bovins : La dose recommandée est de 8 mg de marbofloxacin par kg PV en IM, soit 2 ml de solution pour 25 kg de poids vif en une administration unique.

Pour un volume supérieur à 20 ml, répartir la dose en minimum 2 points d'injection.

Mammites aiguës chez les bovins : La dose recommandée est de 2 mg de marbofloxacin par kg par voie sous cutanée, soit 1 ml de solution pour 50 kg de poids vif en une administration quotidienne par voie sous-cutanée, pendant 3 jours.

La première injection peut également être réalisée par voie intraveineuse.

❖ **Effets indésirables :**

L'administration en IM peut occasionner chez les bovins des réactions locales transitoires telles que des douleurs au site d'injection, et des réactions inflammatoires musculaires légères conduisant à une fibrose, qui peut persister au moins 15 jours après l'injection.

I-Les antibiotiques

L'administration en SC peut occasionner un œdème léger à modéré au point d'injection. Une douleur modérée lors de la palpation au point d'injection peut persister chez quelques animaux.

❖ Délai d'attente :

Voie intramusculaire : viande et abats : 3 jours. Lait : 72 heures.

Voie sous-cutanée : viande et abats : 6 jours. Lait : 36 heures

❖ Laboratoire : CEVA SANTE ANIMALE

II-Anti-inflammatoires

II.1 CORTAMETHASONE®

❖ **Composition :**

Dexaméthasone 1 mg pour 1 ml de solution.

❖ **Propriétés pharmacologiques :**

Corticostéroïdes pour utilisation systémique, glucocorticoïde.

❖ **Indications :**

Chez les bovins, les ovins et les caprins : Traitement de la cétose primaire (acétonémie, toxémie de gestation).

Induction de la parturition chez les bovins.

Syndromes inflammatoire, réactions allergiques et état de choc.

❖ **Contre-indications :**

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'insuffisance rénale et d'insuffisance cardiaque ou d'ulcères gastroduodénaux.

Chez les animaux atteints de maladie infectieuse inflammatoire, une thérapie anti-infectieuse appropriée doit être associée simultanément.

❖ **Posologie et voie d'administration :**

Voies d'injections : IV et IM.

Bovins, ovins et caprins : 0,04 à 0,10 mg/kg, soit 4 à 10 ml/100 kg PV.

Induction de la mise-bas chez la vache : 20 mg (20 ml).

❖ **Interactions médicamenteuses :**

La dexaméthasone ne doit pas être administrée en même temps que les vaccins.

L'administration concomitante de médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens peut augmenter le risque d'ulcération du tractus gastro-intestinal.

II-Anti-inflammatoires

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 8 jours. Lait : 3 jours.

❖ Effets indésirables :

En cas d'usage prolongé, les corticostéroïdes peuvent provoquer un hypercorticisme iatrogène, une polyuropolydipsie, une immunodépression, une boulimie et une redistribution des réserves lipidiques de l'organisme.

L'utilisation de corticostéroïdes chez des bovins et des chèvres en lactation peut induire une baisse temporaire de la production laitière.

L'induction de la parturition à l'aide de corticostéroïdes peut être associée à une viabilité réduite du produit et à une augmentation de l'incidence des rétentions placentaires.

❖ Utilisation en cas de gestation :

Les études menées chez les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets embryotoxiques.

L'usage des corticoïdes chez les femelles gestantes n'est pas recommandé, sauf chez les ruminants pour induire la parturition au cours du dernier tiers de la gestation.

II.2 LHIFLUNEX®

❖ Composition :

Flunixin (meoglumine) 50mg dans 1ml.

❖ Propriétés Pharmacologique :

La flunixin est un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) doué de propriétés analgésique, anti-pyrétique et anti-endotoxinique. Elle ne présente aucun des effets secondaires des corticoïdes (avortement, immunodépression). La réponse thérapeutique est obtenue dans l'heure qui suit son administration. Aux doses thérapeutiques, l'activité anti-inflammatoire de la flunixin est 4 fois supérieure à celle du phénylbutazone.

❖ Indications :

Chez les bovins et les ovins :

II-Anti-inflammatoires

- Traitement des inflammations aiguës associées à l'appareil respiratoire.
- Traitement symptomatique des endotoxémies à E.coli, des cas de mammites, la salmonellose et dans les autres états infectieux.

❖ **Contre-indications:**

Ne pas administrer aux animaux de moins de 3 jours d'âge.

❖ **Posologie et voies d'administration :**

Par voie SC ou IV lente.

Inflammation aiguë : 2ml/50kg de PV en IV lente ou en I.M.

Traitement des endotoxémies: 1 ml/50kg de PV en IV lente ou en I.M.

A répéter après 24 heures.

❖ **Précaution d'emploi :**

Ne pas dépasser 5 jours de traitement.

Ne pas mélanger dans la même seringue d'autres substances (utiliser une seringue propre).

En cas de déshydratation, faire une fluidothérapie.

❖ **Interaction éventuelle :**

A ne pas administrer simultanément avec du furosémide aux corticostéroïdes.

❖ **Délai d'attente :**

Viandes et abats : 7 jours

Lait : 2 jours (4 traites)

❖ **Laboratoire : LIVISTO**

II.3 DOLFEN 10 %®

❖ **Composition :**

Kétoprofène 100 mg dans 1ml de solution.

II-Anti-inflammatoires

❖ Propriétés pharmacologiques :

Acide propionique et dérivés, anti-inflammatoire et antipyrétique.

❖ Indications :

Chez les bovins : Traitement de l'inflammation, de la douleur ou de la fièvre, notamment dans les affections respiratoires, les œdèmes mammaires, les affections musculosquelettiques : aide au relever, boiteries, arthrites (en complément du traitement étiologique), traumatismes, dystocies.

❖ Contre-indications :

L'administration de kétoprofène est contre-indiquée dans les cas d'insuffisance rénale sévère et en association avec d'autres A.I.N.S., des diurétiques ou des anticoagulants.

Ne pas administrer chez un animal qui aurait déjà développé un phénomène d'hypersensibilité au kétoprofène.

❖ Posologie et voie d'administration :

Bovins : voies IV et IM.

3 mg de kétoprofène par kg de poids vif, par jour, soit 3 ml de solution pour 100 kg de poids vif par jour pendant 2 à 3 jours consécutifs.

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 4 jours. Lait : zéro jour.

❖ Laboratoire : LIVISTO

II.4 CALMAGINE®

❖ Composition :

Métamizole 463 mg pour 1ml de solution.

❖ Propriétés pharmacologiques :

Analgésiques, pyrazolés.

II-Anti-inflammatoires

❖ Indications :

Chez les bovins et les ovins :

- Réduction des douleurs d'origine viscérale en particulier celles associées à des spasmes.

❖ Posologie et voie d'administration :

Injectable en IV lente et en IM.

L'effet du produit s'installe 5 à 10 minutes après l'injection pour persister pendant 1 heure environ. Si les douleurs et l'état d'agitation de l'animal font leur réapparition après l'extinction de l'effet du produit, l'injection peut être répétée.

En cas de renouvellements multiples de l'injection du produit, des métabolites à longue durée d'action vont s'accumuler ; la posologie devra donc être réduite en conséquence.

La voie intraveineuse sera préférée pour les interventions urgentes.

Lors d'injection IM, il est préférable de répartir la dose totale en plusieurs points.

Bovins : 23 mg de métamizole par kg PV, correspondant à 5 ml de solution pour 100 kg PV.

❖ Interactions médicamenteuses :

Ne pas utiliser en association avec des barbituriques, des glucocorticoïdes, des neuroleptiques, des diurétiques, de la phénylbutazone ou de la chlorpromazine

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 18 jours.

Lait : en l'absence de détermination d'un temps d'attente pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement, ni chez les futures productrices de lait de consommation dans les 2 mois précédant la mise bas.

Effets indésirables :

Choc cardiovasculaire en cas d'injection intraveineuse trop rapide. Irritations, hémorragies intestinales, insuffisance rénale.

II-Anti-inflammatoires

❖ Laboratoire : VETOQUINOL

III- Antiparasitaires

III.1 IVOMEC®

Composition :

Ivermectine 10 mg dans 1ml.

❖ Propriétés pharmacologiques :

Groupe pharmacothérapeutique : endectocides avermectines.

❖ Espèces cibles

Ovins.

❖ Indications et espèces cibles :

Chez les ovins, les caprins et les bovins.

- Traitement des infestations par les nématodes gastro-intestinaux, les nématodes pulmonaires, les acariens et les larves de diptères suivants :

Nématodes gastro-intestinaux, Nématodes pulmonaires, Larves d'Oestres, Acariens de la gale, Poux.

❖ Posologie et voie d'administration :

0,2 mg d'ivermectine par kg de poids vif, soit 1 mL de solution pour 50 kg de poids vif, en une administration unique par voie sous-cutanée, dans un pli de peau, en arrière de l'épaule.

- Pour le traitement de l'infestation à *Psoroptis ovis* (gale du mouton), deux injections à 7 jours d'intervalle sont nécessaires pour enrayer les signes cliniques dus au psoropte et éliminer les parasites vivants.

❖ Précautions particulières :

L'utilisation fréquente et répétée du médicament peut entraîner le développement de résistances. Pour éviter un sous dosage, les animaux doivent être groupés en fonction de leur poids et traités avec la dose à appliquer pour l'animal le plus lourd du groupe.

III- Antiparasitaires

❖ Effets indésirables:

Le produit pourrait être irritant et/ou générer de la douleur au site d'injection.

Dans certains cas, une réaction locale passagère des tissus mous peut être observée à la suite de l'administration sous-cutanée.

Egalement, de très rares cas des réactions de type allergique et des réactions d'anaphylaxie peuvent être observés. Ces réactions peuvent s'accompagner de signes neurologiques tels qu'ataxie, convulsion et/ou tremblements.

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 28 jours.

Lait : ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement ni chez les futures productrices de lait de consommation dans les 21 jours qui précèdent l'agnelage.

❖ Laboratoire : MERIAL

III.2 EXELDOR 1%®

❖ Composition :

Doramectine 10 mg dans 1 ml.

❖ Indications :

Bovins : Traitement et contrôle prolongé des infestations par : les nématodes gastro-intestinaux adulte et immature, les nématodes pulmonaires (adultes et immatures), nématodes des yeux, hypodermes, poux piqueurs et broyeurs, acariens responsables de la gale.

Ovins : Traitement des infections par : les nématodes gastro-intestinaux (L4 et adultes), les nématodes pulmonaires, larves d'œstrus ovin, acariens responsables de la gale psoroptique.

III- Antiparasitaires

❖ Posologie :

Voie sous cutanée au niveau de l'encolure chez les bovins, voie sous cutanée ou intramusculaire chez les ovins, voie intramusculaire : 1ml/50 kg de poids vif (200µg de doramectine par kg PV) en dose unique.

❖ Temps d'attente :

Bovins : viande et abats 42 jours.

Ovins : viande et abats 70 jours.

Lait : ne pas administrer aux femelles laitières dont le lait ou ses dérivés sont destinés à la consommation humaine.

❖ Laboratoire : LIVISTO

III.3 CLOSECUR®

Composition :

Closantel sodique dihydraté 50 g dans 1l.

❖ Indications :

Chez les bovins : Traitement des infestations dues aux Nématodes gastro-intestinaux hématophages, Trématodes, Nématodes gastro-intestinaux hématophages, Haemonchus contortus, Chabertia ovina (adultes et immatures), Trématodes, Fasciola hepatica (adultes, formes immatures à partir de 4 semaines), Larves d'Œstres, Oestrus ovis (larves L1, L2, L3).

❖ Posologie :

10 mg de closantel par kg de poids vif, en une administration, par voie orale. Bien agiter la suspension avant utilisation pour une bonne homogénéité du produit. Utiliser un pistolet doseur propre et correctement étalonné.

❖ Surdosage :

Pour des doses 3 fois supérieures à la dose recommandée, les ovins peuvent présenter une perte d'appétit et des signes d'abattement, cécité, hypotonie, tétraplégie ou mort.

III- Antiparasitaires

Aucun effet indésirable n'a été observé chez les bovins après l'administration de la spécialité à des doses 4 fois supérieures à celle recommandée. En cas de surdosage plus important peuvent apparaître les effets suivants : faiblesse, anorexie, baisse de l'acuité visuelle et incoordination.

❖ **Délai d'attente :**

Viande et abats: 28 jours.

Lait : Ne pas administrer aux bovins producteurs de lait pour la consommation humaine y compris durant la période de tarissement. Ne pas utiliser durant la seconde moitié de la gestation chez les génisses qui sont destinées à la production de lait pour la consommation humaine.

❖ **Laboratoire : VETOPHARM PRO**

III.4 VER-ZOL 2.5%®

❖ **Composition :**

Albendazole 2.5 g dans 100 ml.

❖ **Indications :**

Traitement et contrôle des helminthoses gastro-intestinales et pulmonaires, téniasis, cestodes et trémadoses fascioloses (f. hepatica). Actif sur les formes adultes et larvaires ainsi que sur les œufs.

❖ **Posologie :**

2ml Ver-zol 2.5 % pour 10 kg p.v en dose unique en cas d'infestation par les nématodes gastro-intestinaux, strongles broncho-pulmonaires, cestodes et téniasis.

Respecter scrupuleusement la dose prescrite pendant le premier mois de gestation chez les brebis.

❖ **Délai d'attente :**

Viande : 10 jours.

Lait : 4 jours.

III- Antiparasitaires

❖ **Laboratoire :** VETOPHARM PRO

III.5 FENCUR®

❖ **Composition :**

Fenbendazole 25 g dans 1000 ml.

❖ **Espèces sibles :**

Bovins, ovins et caprins.

❖ **Indications :**

Traitement préventif et curatif des parasitoses internes chez les bovins, ovins et caprins: Nématodes gastro-intestinaux, strongles pulmonaires (adultes et larves L4) et cestodes (*Moniezia* spp).

❖ **Posologie :**

Chez les bovins : 30 ml de suspension par 100 kg de poids vif, en administration unique par voie orale.

Chez les ovins : 2 ml de suspension par 10 kg de poids vif, en administration unique par voie orale. Monieziose : 4 ml de suspension par 10 kg de poids vif. Protostrongyloses : 6 ml de suspension par 10 kg de poids vif.

Chez les caprins : 4 ml de suspension par 10 kg de poids vif, en administration unique par voie orale. Protostrongyloses : 6 ml de suspension par 10 kg de poids vif, en administration unique par voie orale.

❖ **Innocuité :**

L'utilisation de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et l'allaitement est possible.

❖ **Délai d'attente :**

Viande et abats: 08 jours.

III- Antiparasitaires

Lait: 0 jours.

❖ **Laboratoire : VETOPHARM PRO**

III.6 DELTA PRO 1%®

❖ **Composition :**

Deltaméthrine 10 g dans 1000 ml.

❖ **Forme Pharmaceutique:**

Solution pour-on

❖ **Espèces cibles :**

Bovins et ovins et agneaux.

❖ **Indications d'utilisation :**

Application topique pour le traitement et la prévention des infestations par les poux et les mouches chez les bovins ; les tiques, les poux, les mélophages et les myiases cutanées chez les ovins, ainsi que les poux et les tiques chez les agneaux.

❖ **Posologie et voie d'administration :**

Usage externe : application en pour-on.

Le produit est fourni avec un gobelet doseur.

Bovins : Appliquer une dose de 10 ml (soit 100 mg de deltaméthrine) à l'aide d'un applicateur approprié.

Ovins : Appliquer une dose de 5 ml (soit 50 mg) à l'aide d'un applicateur approprié.

Agneaux : Appliquer une dose de 2,5 ml (soit 25 mg) à l'aide d'un applicateur approprié.

❖ **Contre-indications :**

Ne pas utiliser chez des animaux malades ou convalescents.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les chiens et les chats.

III- Antiparasitaires

Précautions particulières d'emploi :

❖ **Effets indésirables :**

Des réactions au site d'application, incluant squamosis et prurit, ont été très rarement observées chez les bovins dans les 48 heures suivant le traitement.

Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte :

❖ **Interactions médicamenteuses :**

Ne pas utiliser avec d'autres insecticides ou acaricides. En combinaison avec les composés organophosphorés en particulier, la toxicité de la deltaméthrine est plus importante.

❖ **Délai d'attente :**

Viande et abats : Bovins: 17 jours.

Ovins: 35 jours. Lait : zéro jour.

❖ **Laboratoire : VETOPHARM PRO**

IV-Vitamines et reconstituants

IV.1 DIVITA-B®

❖ Composition :

Thiamine (sous forme de chlorhydrate) 89,18 mg ;

Pyridoxine (sous forme de chlorhydrate) 6.58 mg pour 1 ml.

❖ Posologie et mode d'administration:

Chez les bovins, ovins et caprins : 9 mg de thiamine et 0,66 mg de pyridoxine par kg de poids vif et par jour, correspondant à 1 ml de produit pour 10 kg de poids vif par jour pendant 2 jours, par voie IV et IM.

La prévention de la nécrose du cortex cérébral peut être effectuée à raison de 1 ml/100 kg/jour.

❖ Indications :

Traitement des carences en vitamines B1 et B6 chez les espèces cibles.

Nécrose du cortex cérébrale (NCC), cécité, cétose et acétonémie et en traitement complémentaire suite aux acidoses métaboliques et indigestion subaiguës.

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 0 jours. Lait : 0 jours

❖ Laboratoire :

VETOPHARM PRO

IV.2 SODIFEROL®

❖ Composition :

Sélénium 0,220 mg ; Alpha-tocophérol (vitamine E) 60 mg dans 1 ml.

❖ Indications :

Chez les veaux, les agneaux, les chevreaux :

IV-Vitamines et reconstituants

Prévention et traitement des états de carence en sélénium et en vitamine E tels que :
Myopathies et dystrophies musculaires.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser si un historique d'hypersensibilité a déjà été rapporté chez l'animal vis-à-vis d'une des substances actives ou pour l'un des excipients.

Ne pas administrer aux chevaux adultes.

❖ Posologie et voie d'administration :

Voie IM et SC.

❖ Prévention :

0,022 mg de sélénium et 6 mg de vitamine E par kg de poids vif, par voie IM ou SC.
Soit les doses suivantes trois fois de suite à 2 jours d'intervalle : veaux, agneaux et chevreaux: 1 ml/10 kg.

On traitera préventivement les mères un mois avant la mise bas et les jeunes à la naissance ou dans d'autres circonstances.

❖ Traitement :

0,044 mg de sélénium et 12 mg de vitamine E par kg de poids vif, par voie IM ou SC.
Soit les doses suivantes tous les jours pendant 3 à 4 jours : veaux , agneaux et chevreaux : 2 ml/10 kg.

❖ Surdosage :

Des doses élevées en sélénium peuvent être toxiques, particulièrement chez les jeunes.

❖ Temps d'attente :

Viande et abats : 4 jours

❖ Laboratoire : BIOVE

IV-Vitamines et reconstituants

IV.3 COMPLEJO AD3E®

❖ Composition :

Vitamine A (500.000 UI) ; Vitamine D3 (75.000UI) ; Vitamine E (50mg), dans 1 ml.

❖ Indication :

Le complejo AD3E est indiqué pour la prévention et le traitement des carences en vitamines liposolubles, l'augmentation de la résistance aux infections microbiennes et aux infestations parasitaires, la décalcification osseuse et la stérilité nutritionnelle chez les mâles et les femelles.

❖ Posologie et mode d'administration :

Bovin : 5 ml pour un animal adulte et 3 à 4 ml pour un veau en IM.

Ovins et caprins : 2 ml pour un animal adulte et de 0,5 à 1,0 ml/IM/pour les jeunes. Dans les cas de pathologie, l'injection peut être renouvelée après 3 semaines. Dans les cas préventifs, répéter l'injection après 3 mois.

❖ Temps d'attente :

Non précisé (en général tous les complexes vitaminés retards ont un délai d'attente).

❖ Laboratoire : LIVISTO

IV.4 HEMATOFOS B12®

❖ Composition :

Cacodylate de soduim 30mg, Citrate de fer d'ammonuim 20mg, Méthionine-DL 10mg, Histidine 5mg, Tryptophane 2.5mg, Acétate de cobalt 0.5mg, cyanocobalamine (B12) 0.11mg, Phosphate de Riboflavine-5 (B2) 2mg, Nicotinamide (B3 ou pp) 50mg, Chlorhydrate de pyridoxine (B6) 10mg, Glycérophosphate de sodium 10mg, dans un 1ml de solution injectable.

❖ Indication :

Prévention et traitement de tous types de trouble hématopoiétiques (anémies et parasitismes sanguin), alimentaire, infectieuse ou parasitaire, ou post- hémorragique.

IV-Vitamines et reconstituants

Perte d'appétit et convalescence, et stimulant de la production (lait, viande).
Stimulant de la production de la laine, perte de poils et d'autres troubles de la peau et phanères.

- Tonique général pour les troubles du métabolisme: dont les troubles de la fécondité, la faiblesse et l'amaigrissement dû à la nutrition déficiente, et l'épuisement dû à une forte production.

- Préparation des animaux pour le sport et l'exposition.

❖ Posologie :

10 à 12ml pour les Bovins adultes, 5 à 10ml pour les veaux et 5ml pour les moutons
Voies d'administration : IM, SC et IV lente.

❖ Délai d'attente :

Non précisé.

❖ Laboratoire : AGROVET

V- Métabolisme général et appareil digestif

V.1 BIOVEINE®

❖ Composition :

Calcium (sous forme de gluconate monohydraté) 25,04 mg ; Hypophosphite de magnésium (sous forme d'hexahydrate) 52,96 mg, pour 1 ml de soluté.

❖ Indications :

Chez les bovins, les ovins et les caprins : Prévention et traitement des hypocalcémies et/ou des hypomagnésiémies et/ou des hypophosphatémies telles que fièvre vitulaire, parésies péri-partum, tétanie d'herbage, éclampsie.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser chez les animaux présentant des troubles cardiaques.

❖ Posologie et voie d'administration :

L'auscultation cardiaque, est indispensable, avant et pendant la perfusion (risque de choc cardiaque). Il est indiqué d'administrer un analeptique cardiaque avant la perfusion chez les sujets en bradycardie.

Voies intraveineuse lente, intramusculaire et sous cutanée.

12,5 à 25 mg de calcium et 26,5 à 53 mg d'hypophosphite magnésium par kg de poids vif par administration, soit 0,5 ml à 1 ml par kg de poids vif par administration intraveineuse lente, intramusculaire et sous cutanée.

L'administration peut être renouvelée, si nécessaire, toutes les 12 heures pendant un à deux jours.

❖ Temps d'attente :

Aucun.

❖ Effets indésirables et toxicité :

Une administration intraveineuse trop rapide peut provoquer une arythmie cardiaque et conduire à un collapsus mortel. Les symptômes d'une hypercalcémie peuvent survenir

V- Métabolisme général et appareil digestif

dans les 30 minutes après l'administration (tremblements, excitation, transpiration, hypotonie jusqu'au collapsus).

❖ **Laboratoire : BIOVE**

V.2 CARBIVEINE®

❖ **Composition :**

Bicarbonate de sodium 84 mg pour 1 ml.

❖ **Posologie et voie d'administration :**

Pour administration intraveineuse lente.

❖ **Indications :**

- Traitement de l'acidose métabolique qui est souvent due aux rations hyperacidogènes (concentré).
- Traitement de l'acidose métabolique consécutive à une diarrhée sévère qui est souvent accompagnée par une perte significative de bicarbonate.

❖ **Contre-Indications :**

Une perfusion non contrôlée peut conduire à une alcalose.

❖ **Délai d'attente :**

Aucun.

❖ **Laboratoire : VETOPHARM PRO**

V.3 ORNIPURAL®

❖ **Composition :**

Un ml contient :

Bétaïne 15,0 mg ; Arginine 33,3 mg ; Ornithine 11,8 mg ; Citrulline 10,0 mg ; Sorbitol 200 mg, dans 1 ml de solution.

V- Métabolisme général et appareil digestif

❖ Indications :

Les principes actifs de ce médicament présentent des propriétés hépatoprotectrices, lipotropes et diurétiques.

Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs et d'insuffisance hépatique.

Traitement symptomatique des anorexies.

❖ Administration et posologie :

Voie parentérale, Voies IV lente, IM ou SC.

Chez les bovins : 50 à 100 ml.

Chez les veaux et les poulains : 1 ml pour 5 à 10 kg PV.

Chez les ovins et les caprins : 10 à 15 ml.

Chez les agneaux et les chevreaux : 3 à 5 ml.

Renouveler les injections 4 à 5 fois à intervalle de 2 jours.

❖ Temps d'attente :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

❖ Laboratoire : VETOQUINOL

V.4 RUMICEN POLVO®

❖ Composition :

Phosphate bicalcique 25,0% ; Oxyde de magnésium 10,0% ; Zinc (oxyde de zinc) 1 g ; Propionate de sodium 308 g ; Polymères polyoxypropylène-polyoxyéthylène 21 g ; Racine de gentiane 160 g ; Foeniculum officinale 75 g, dans un sachet de 60g poudre.

❖ Indication :

Indigestion des pré-estomacs et état d'acidose ruminale.

V- Métabolisme général et appareil digestif

❖ Posologie et voie d'administration :

Poudre soluble à administrer par voie orale.

Bovins de plus de 200 kg : 1 sachet dans 1 litre d'eau ou de tisane à la camomille.

Peut-être répété après 12 heures.

Bovins de moins de 200 kg : 1/2 sachet dans 1/2 litre d'eau ou de camomille.

Moutons : 1/4 dans un verre d'eau.

❖ Délai d'attente :

Non précisé.

❖ Laboratoire : CENAVISA ANIMAL HEALTH

V.5 RUMINTRAL®

❖ Composition :

Neostigmine 1,5 mg par 1 ml.

❖ Propriétés pharmacologiques :

Parasympathomimétique.

❖ Indications :

Atonie ruminale et Intestinale.

❖ Posologie et voie d'administration :

2,2 mg/100kg PV (équivalent à 1,5 ml/100 kg PV du produit).

Voie SC et IM.

❖ Contre-indications :

Ne pas utiliser en cas d'obstruction mécanique, notamment lors des obstructions gastro-intestinales et urinaires.

Ne pas associer à d'autres inhibiteurs de la cholinestérase ou à la succinylcholine.

V- Métabolisme général et appareil digestif

❖ Effets secondaires :

Les signes liés à une hypoactivité cholinergique. Those inherent to cholinergic hypoactivity.

❖ Surdosage :

Fatigue musculaire marqué, vomissement, colique, diarrhée, myosis, dyspnée, bradycardie, hypotension. La mort est une conséquence d'un collapsus respiratoire.

Antidote: Atropine

❖ Avertissement :

Ne pas utiliser chez les vaches en gestation.

❖ Délai d'attente :

Viande et lait : aucun.

❖ Laboratoire : LABIANA

VI- Hormones

VI.1 DINOLYTIC® (Prostaglandine F2 α)

❖ Composition :

Dinoprost 5,0 mg dans 1ml de solution.

❖ Indications :

Lutéolyse chez les bovins :

Chez les vaches et les génisses :

- Induction et synchronisation de l'œstrus,
- Traitement de l'anœstrus par persistance du corps jaune ou du kyste lutéal,
- Induction de l'avortement en début de gestation,
- Induction de la mise-bas,
- Traitement adjuvant des métrites chroniques et des pyomètres,
- Contrôle de la reproduction chez les vaches laitières cyclées : synchronisation de l'ovulation en association avec de la GnRH, ou des analogues de GnRH, dans le cadre d'un protocole d'insémination artificielle programmée.

❖ Contre-indications :

Ne pas traiter des animaux présentant des troubles aigus ou subaigus des appareils vasculaire, gastro-intestinal ou respiratoire.

Ne pas administrer aux animaux en gestation, sauf dans le cas d'une utilisation pour induire la parturition ou interrompre la gestation.

❖ Précautions particulières :

Il est impératif de pratiquer un examen de la matrice et des ovaires (par voie rectale) pour s'assurer de l'absence d'une éventuelle gestation et pour confirmer la présence d'un corps jaune actif.

Ne pas administrer par voie intraveineuse.

VI- Hormones

L'induction de l'avortement ou de la parturition par utilisation de substances exogènes peut augmenter le risque de dystocie, de mortalité fœtale, de rétention de placenta et/ou de métrite.

Chez la vache, lors d'une utilisation pour l'induction de la parturition, une rétention des membranes fœtales peut se produire plus fréquemment.

❖ Posologie et voie d'administration :

Voie IM stricte.

- Induction et synchronisation de l'œstrus : 25 mg de dinoprost, soit 5 mL de solution par animal ; à renouveler, si nécessaire 11 (10 à 12) jours après.

Les femelles traitées durant le dioestrus reviendront normalement en chaleurs et ovuleront 2 à 4 jours après l'injection.

Les animaux traités avec le médicament peuvent être mis à la reproduction par saillie naturelle, par insémination artificielle après détection de l'œstrus ou par insémination programmée (entre 72 et 96 heures après la seconde injection).

- Traitement du subœstrus ou des « chaleurs silencieuses » des vaches qui ont un corps jaune fonctionnel (25 mg).

- Induction de l'avortement possible jusqu'au 120^{ème} jour de gestation (25 mg).

- Induction de la parturition (25 mg, à partir du 270^{ème} jour de la gestation).

L'intervalle entre l'administration et la mise-bas est de 1 à 8 jours (en moyenne de 3 jours).

-Traitement adjuvant des métrites chroniques ou des pyomètres lorsqu'il y a un corps jaune fonctionnel ou persistant (25 mg à renouveler, si nécessaire 10 à 12 jours après).

❖ Délai d'attente :

Viande et abats : 2 jours.

Lait : zéro jour.

❖ Laboratoire : ZOETIS

VI- Hormones

VI.2 OXYTOKEL®

❖ **Composition :**

Ocytocine 10 U.I. dans 1 ml.

❖ **Espèces cibles:**

Bovins, moutons et chèvres.

❖ **Indications thérapeutiques:**

- Stimulation des contractions de l'utérus
- Déclenchement de la montée de lait (agalactie post-partum chez les génisses) et réduction maximale du lait résiduel (thérapie de support en cas de mammite).

❖ **Mise en garde avant administration :**

- En cas d'utilisation avant la parturition, il convient toujours de s'assurer de l'ouverture complète du col de l'utérus et de la position et présentation du fœtus.
- Ne pas mélanger avec d'autres médicaments pour injection simultanée.

❖ **Posologie et voie d'administration:**

- Stimulation des contractions de l'utérus (col ouvert) : vache (500 kg PV.): en I.M. 30-60 U.I. ou 3-6 ml.
- Pour la réduction de l'incidence de la rétention placentaire, les injections doivent être effectuées dans les 2h (au plus tard 6h) qui suivent la naissance : Vaches, génisses: en I.M. 20 U.I. ou 2 ml.

- Pour l'élimination du lait résiduel, le produit doit être administré immédiatement après la traite : En injection I.V. de préférence, suivie d'une traite totale du lait résiduel après 2 mn.

Brebis, chèvres (50 kg PV) : en I.M. 10 U.I. ou 1 ml.

❖ **Laboratoire : CEVA SANTE ANIMALE.**

VII- Vaccins

VII. COGLAVAX® (Vaccin contre les entérotoxémies)

❖ Composition :

Clostridium chauvoei, souche Hung 89, anaculture..	100% de protection
Clostridium perfringens type A (Alpha), anatoxine.	4 UI*
Clostridium perfringens type C (Bêta), anatoxine.....	20 UI*
Clostridium perfringens type D (Epsilon), anatoxine.	10 UI*
Clostridium novyi (oedematiens type B), anatoxine..	7 UI*
Clostridium septicum, anatoxine.....	5 UI*
Clostridium tetani, anatoxine.....	5 IU*
Hydroxyde d'aluminium.....	4,15-5,54 mg
Excipients QSP 2 ml	

*taux minimaux en antitoxines chez l'animal de contrôle

❖ Espèces cibles :

Bovins, ovins, caprins.

❖ Indications d'utilisation :

Chez les bovins, ovins, caprins et lapins: immunisation active contre les maladies provoquées par Clostridium perfringens types A, B, C et D, Clostridium septicum, Clostridium novyi (oedematiens type B), Clostridium chauvoei, Clostridium tetani.

❖ Effets indésirables :

Une légère réaction au point d'injection peut parfois apparaître. Le nodule éventuel rétrocede en quelques jours à quelques semaines. Des réactions d'hypersensibilité chez les animaux déjà sensibilisés par l'infection sont susceptibles de se déclencher.

❖ Utilisation en cas de gestation, de lactation :

VII- Vaccins

Le vaccin peut être utilisé chez les animaux gestants entre 6 et 2 semaines avant la parturition.

Il est préférable d'éviter de vacciner les chèvres en gestation, excepté en cas d'urgence.

❖ Posologie et voie d'administration :

Administrer une dose par voie sous-cutanée selon les modalités suivantes :
Ovins, caprins : 2 ml quel que soit l'âge.

Bovins de plus de 100 kg : 4 ml. Veaux de moins de 100 kg : 2 ml.

Primo-vaccination : 2 injections à 4-6 semaines d'intervalle.

Rappel : annuel.

Afin d'obtenir un transfert optimal des anticorps colostraux, la seconde injection de primo-vaccination ou l'injection de rappel doit être pratiquée 2 à 6 semaines avant la mise bas.

Jeunes animaux

Jeunes issus de mères vaccinées : vaccination à partir de la 8^e semaine d'âge.

Jeunes issus de mères non vaccinées : vaccination à partir de la 2^e semaine d'âge.

❖ Délai d'attente :

Zéro jour.

❖ Laboratoire : CEVA SANTE ANIMALE

VIII- Tranquillisant

VIII.1 CALMIVET®

❖ **Composition :**

Acépromazine 5 mg dans 1ml.

❖ **Propriétés pharmacologiques :**

Sédatif du système nerveux central, neuroleptique, groupe des phénothiazines.

❖ **Espèces cibles**

Ovin, Bovin, Caprin.

❖ **Indications :**

Tranquillisation et pré-anesthésie.

❖ **Contre-indications :**

Ne pas utiliser chez les animaux en état de stress.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas d'hypothermie, d'hypovolémie, d'état de choc ou d'insuffisance cardiaque.

Ne pas utiliser en cas de troubles hématologiques, de coagulopathies et d'anémie.

❖ **Effets indésirables :**

Baisse de l'hématocrite et de l'agrégation plaquettaire, réaction paradoxale avec hyperexcitation, procidence partielle de la membrane nictitante, hypothermie, prolapsus du pénis peuvent être très rarement observés.

❖ **Utilisation en cas de gestation :**

Son utilisation en cas de gestation ou de lactation n'est pas recommandée.

❖ **Interactions médicamenteuses :**

VIII- Tranquillisant

Ne pas utiliser en association avec des organophosphorés et/ou du chlorhydrate de procaïne car l'activité et la toxicité de l'acépromazine pourraient être amplifiées.

L'effet dépressur de l'acépromazine sur le système nerveux central augmente avec l'administration concomitante d'autres molécules ayant le même effet dépressur (morphine, barbituriques, xylazine).

Ne pas administrer avec des produits hypotenseurs. D'autres interactions ont été relevées avec les molécules suivantes : l'épinéphrine (adrénaline), la quinidine, le métoclopramide, la morphine, les antidiarrhéiques, les antiacides.

❖ Posologie et voie d'administration :

IV : temps de latence court de 5 à 7 minutes.

IM : temps de latence de 20 à 30 minutes.

Durée de l'action : sensiblement identique pour les différents modes d'administration et, en moyenne, de 8 à 10 heures.

❖ Laboratoire : VETOQUINOL

REFERENCES :

REFERENCES :

- <http://sarlcyclovet.com/upload/gallery/14653777273c2acc83bd.pdf>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=AMPHOPRIM>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=BAYTRIL+10+%25+SOLUTION+BUVABLE>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=BIOVEINE+GLUCONATE+DE+CALCIUM>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=CALMAGINE>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=CALMIVET+COMPRI-MES>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=CARBIFUSION+56+MG%2FML+SOLUTION+POUR+PERFUSION+POUR+BOVINS+ET+CHEVAUX>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=COGLAVAX>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=CORTAMETHASONE>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=DINOLYTIC>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=DRAXXIN+KP+100+MG%2FML+%2B+120+MG%2FML+SOLUTION+INJECTABLE+POUR+BOVINS>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=KETOFEN+10+%25>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=LONGAMOX>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=MARBOX+100+MG%2FML+SOLUTION+INJECTABLE+POUR+BOVINS+ET+PORCINS>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=MELOSOLUTE+5+MG%2FML+SOLUTION+INJECTABLE+POUR+BOVINS+PORCINS+CHIENS+ET+CHATS>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=ORNIPURAL+SOLUTION>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=OXYTETRACYCLINE+10+%25+VETOQUINOL>
- <http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=OXYTOBEL+10+UI%2FML+SOLUTION+INJECTABLE+POUR+CHEVAUX+BOVINS+PORCINS+OVINS+CAPRINS+CHIENS+ET+CHATS>

